REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION DES STATISTIQUES ET DES PROJETS DIRECTION DES STATISTIQUES DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATIQUE

RECENSEMENT DES EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES 2015/2016

VOLUME 4

RESULTATS DE L'ANALYSE DES DONNEES DU MODULE OPA/OPE

RAPPORT PROVISOIRE

Mai 2017





TABLE DES MATIERES

Sigles et	abréviationsabréviations	. 2
Avant-p	ropos	.3
Introduc	etion	. 5
1. A ₁	pproche Méthodologique	. 6
2. Pr	résentation des résultats	. 6
2.1	Résultats issus de la collecte et des sources administratives	. 6
2.2	Répartition des OPA et des OPE par région et par principal domaine d'activité	.7
3. Di	ifficultés rencontrées dans la collecte de données	.8
Conclusi	on	.9

Sigles et abréviations

AIPH : Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

ANOPACI : Association Nationale des OPA de Côte d'Ivoire

APROCASUD : Association des Producteurs d'Ovins et Caprins du Sud

APROMAC : Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire

Computer Assisted Personal Interview (Entretien individuel assisté par

CAPI : ordinateur)

DOPA : Direction des Organisations Professionnelles Agricoles

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FIRCA : Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole

GPS : Système de Positionnement Global

INS : Institut National de la Statistique

INTERAVI : Association des Industriels de la filière avicole ivoirienne

INTERPORCI : Interprofession Porcine de Côte d'Ivoire

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINEF : Ministère des Eaux et Forêts

Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement

MINSEDD : Durable

MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

ONDR : Office Nationale du Développement de la Riziculture

OPA : Organisation Professionnelle Agricole

OPE : Organisation Professionnelle d'Elevage

PMRA : Programme Mondial de Recensement Agricole

REEA : Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles

SPISA : Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles

Avant-propos

La Côte d'Ivoire vient de réaliser son troisième recensement agricole dénommé Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016.

La particularité de ce recensement est l'enquête exhaustive et systématique auprès de tous les ménages agricoles, villages ruraux, organisations professionnelles agricoles ou d'élevage, (OPA/OPE) et exploitations modernes du pays à l'aide des nouvelles technologies. La méthode CAPI (entretien individuel assisté par ordinateur) couplée avec le relevé des coordonnées géographiques à l'aide du Système de Positionnement Global (GPS) ont permis de mener ce recensement.

La mise en œuvre du REEA s'est faite selon l'approche modulaire recommandée dans le Programme Mondial de Recensement de l'Agriculture (PMRA) 2010. Un module de base a été couplé avec un module de données communautaire, un module des OPA/OPE et un module sur les exploitations modernes. Cette mise en œuvre a permis de disposer d'informations structurelles qui seront complétées par des informations conjoncturelles lors de la mise en œuvre des modules complémentaires.

Le présent volume, quatrième de la série des publications sur le REEA 2015/2016 est consacré à la présentation de la situation nationale exhaustive des OPA/OPE en vue de leur meilleure structuration et professionnalisation. Parallèlement à ce rapport sur le module des OPA/OPE, les autres résultats des travaux du REEA sont consignés dans six autres volumes :

- Présentation détaillée de la méthodologie du REEA (volume 0) ;
- Synthèse des résultats du REEA (volume 1);
- Résultats du module de base sur les ménages et exploitants agricoles (volume 2) ;
- Résultats du module sur les villages ruraux (volume 3) ;
- Résultats du module sur les exploitations modernes (volume 5);
- Résultats sur les tableaux statistiques (volume 6).

L'ensemble des volumes est le résultat d'une synergie d'actions entre les institutions nationales et les partenaires au développement. Plus particulièrement entre le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF), le Ministère de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable (MINSEDD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Ces volumes constituent, à l'instar des précédents rapports de recensements de l'agriculture, un excellent instrument d'orientation qui favorise la prise de décisions dans le secteur agricole au sens large et le monde rural.

Nous saisissons cette opportunité pour présenter toutes nos félicitations et notre reconnaissance à toute l'équipe qui a contribué à l'élaboration des volumes du REEA, notamment le coordonnateur national, le coordonnateur adjoint, le conseiller technique principal (CTP), les membres du comité de pilotage, les membres du comité technique, les directeurs régionaux et départementaux du MINADER, du MIRAH, du MINEF et du

MINSEDD, les équipes de terrain (superviseurs régionaux, départementaux, contrôleurs, enquêteurs) qui ont beaucoup donné pour que l'aventure du REEA aboutisse.

Notre gratitude va également à la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire et aux structures techniques nationales dont l'Institut National de la Statistique (INS), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), et à tous ceux qui ont contribué à la mise en œuvre du projet.

Puisse les différentes publications sur le REEA apporter la preuve que l'on peut produire des statistiques crédibles en Côte d'Ivoire pour peu que les moyens suivent. Que ce couronnement puisse également être le point de départ d'une grande aventure : réussir, dans le moyen terme, la mise en place du Système Permanent Intégré des Statistiques Agricoles (SPISA) qui soit à la hauteur des attentes des gouvernants et utilisateurs.

Germain DA SYLVA

Mamadou SANGAFOWA COULIBALY

Représentant de la FAO en Côte d'Ivoire

Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

Introduction

Le mouvement associatif dans le monde agricole met l'accent sur l'esprit d'entraide et de travaux collectifs.

Le mouvement associatif dans le monde agricole en Côte d'Ivoire a débuté en 1910 pendant la période coloniale. De nombreuses reformes ont été entreprises dans ce domaine avec un cadre juridique et institutionnel en constante évolution de 1960 à 2010.

La libéralisation des filières agricoles intervenue en 1980 à la suite de l'avènement des plans d'ajustement structurel a été à la base de la restructuration du mouvement coopératif avec l'adoption et la promulgation de la loi N° 97-721 du 23 décembre 1997 relative aux coopératives.

L'adoption de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Coopératives (AUSCOOP), le 15 décembre 2010 à Lomé (Togo), marque le début d'une nouvelle période du mouvement coopératif en Côte d'Ivoire.

Cet acte consacre deux types de sociétés coopératives :

- Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS);
- Société Coopérative avec Conseil d'Administration (COOP-CA).

Toute organisation professionnelle du monde agricole doit à terme évoluer vers ces deux types de sociétés coopératives.

Une « Organisation Professionnelle » est un regroupement volontaire des professionnels, personnes physiques ou morales, d'un même maillon d'une filière agricole en vue de satisfaire leurs besoins, leurs intérêts et aspirations socioculturelles et surtout économiques communs, au moyen d'une entreprise économique dont ils sont les seuls propriétaires et les principaux usagers.

Une Organisation Professionnelle Agricole/d'Elevage (OPA/OPE) peut prendre la forme de Société Coopérative, d'Association ou d'Organisation Non Gouvernementale.

L'objectif de ce module dans le cadre du REEA est de présenter une situation nationale exhaustive des OPA/OPE en vue de leur meilleure structuration et professionnalisation. Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser les OPA/OPE en fonction (i) du type d'organisation et du statut juridique, (ii) de leur domaine d'activité et (iii) leur professionnalisation.

Ce présent volume est consacré au module OPA/OPE. Il décrit l'approche méthodologique utilisée pour l'élaboration du répertoire des OPA/OPE, présente les résultats obtenus, fait ressortir les difficultés rencontrées et formule des recommandations.

1. Approche Méthodologique

La Côte d'Ivoire a retenu l'approche modulaire dans la conduite du Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016. Ce recensement se déroule en deux (02) étapes : la première qui consiste à recueillir des données nécessaires à la mise en place de bases de sondage (module de base) et la deuxième à collecter les données plus approfondies (structurelles additionnelles) pendant la phase de mise en œuvre des modules complémentaires en vue de compléter la base de données du REEA.

Durant la première étape, quatre (04) unités statistiques sont concernées :

- Ménages agricoles : Module de base ;
- Villages ruraux : Module communautaire ;
- Organisations Professionnelles Agricoles et/ou d'Elevage (OPA/OPE) : Module OPA/OPE ;
- Exploitations agricoles modernes : Module des Exploitations Modernes.

En ce qui concerne le volet organisation professionnelles agricoles, la collecte des données s'est déroulée en trois (3) étapes :

- l'administration d'un questionnaire spécifique (Module OPA/OPE) dans les zones d'enquête à partir des listes historiques issues d'une revue documentaire. Elle s'est déroulée au siège de l'OPA/OPE par l'interview directe d'un responsable de cette structure ;
- pendant l'administration du module de base et du module communautaire les données sur les OPA/OPE ont aussi été collectées ;
- les données proviennent aussi des sources administratives (DOPA/MINADER, MIRAH).

Les données issues de ces trois sources ont fait l'objet d'un traitement en procédant à l'élimination des doublons.

Ce travail a permis d'établir un répertoire de 12 052 OPA/OPE.

2. Présentation des résultats

Les résultats présentés ci-dessous concernent les résultats de la collecte par sources, la répartition des OPA/OPE par région et par domaine d'activité.

2.1 Résultats issus de la collecte et des sources administratives

Les 12 052 OPA/OPE répertoriées sont réparties selon les sources comme suit :

- Données issues de la collecte (module OPA/OPE, module de base et module communautaire) : 7 905 OPA/OPE ;
- Données issues de l'administration : 4 147 OPA/OPE.

2.2 Répartition des OPA et des OPE par région et par principal domaine d'activité

Au niveau national, sur 12 052 organisations professionnelles identifiées, 11 679 exercent dans la production végétale (96,9%), 9 dans la sylviculture (0,1%), 28 dans l'aquaculture (0,2%), 258 dans l'élevage (2,1%), 57 dans la pêche (0,5%) et 21 dans la pisciculture (0,2%).

Plus du quart (26,7%) des OPA sont localisées dans les régions du TONKPI, HAUT-SASSANDRA, du PORO et de SAN-PEDRO, avec respectivement 8,8%, 6,8%, 5,6% et 5,5%.

Toutes les OPA identifiées pratiquant la sylviculture (9) se localisent dans les régions du BELIER (1), du GBÔKLE (1), des GRANDS-PONTS(1), de LA ME(1), du MORONOU(1), du N'ZI(1), de SAN PEDRO (1), du SUD-COMOE(1) et du TONKPI(1).

Un peu moins de la moitié des OPE (48,4%) sont localisées dans le District Autonome d'Abidjan (20,9%), dans les régions du TONKPI (10,7%), du GBEKE (6,3%), de la MARAHOUE (5,8%) et dans le District Autonome de Yamoussoukro (4,7%).

Tableau 2.1 : Répartition des OPA/OPE par région selon le principal domaine d'activité

	Domaines d'activité						
REGIONS	Agriculture végétale	Sylviculture	Aquaculture	Elevage	Pêche	Pisciculture	Total général
AGNEBY-TIASSA	313	0	0	7	0	0	320
BAFING	288	0	0	0	0	0	288
BAGOUE	272	0	0	3	0	0	275
BELIER	271	1	1	6	0	0	279
BERE	257	0	0	0	0	0	257
BOUNKANI	74	0	0	1	0	0	75
CAVALLY	289	0	0	11	0	0	300
D.A. D'ABIDJAN	16	0	0	43	30	3	92
D.A. DE YAMOUSSOUKRO	69	0	0	11	5	1	86
FOLON	187	0	0	1	0	0	188
GBEKE	314	0	1	17	3	2	337
GBÔKLE	352	1	2	1	0	0	356
GÔH	469	0	2	2	0	3	476
GONTOUGO	379	0	0	8	0	0	387
GRANDS-PONTS	181	1	8	2	3	0	195
GUEMON	581	0	0	8	0	1	590
HAMBOL	245	0	0	14	0	0	259
HAUT-SASSANDRA	792	0	0	6	1	2	801
IFFOU	115	0	0	1	0	0	116
INDENIE - DJUABLIN	299	0	0	6	1	2	308
KABADOUGOU	382	0	2	9	0	0	393
LA ME	279	1	0	0	0	1	281
LÔH-DJIBOUA	604	0	0	7	0	0	611
MARAHOUE	455	0	0	18	2	1	476
MORONOU	166	1	0	2	0	0	169
NAWA	360	0	1	5	0	0	366

	Domaines d'activité						
REGIONS	Agriculture végétale	Sylviculture	Aquaculture	Elevage	Pêche	Pisciculture	Total général
N'ZI	221	1	0	10	0	0	232
PORO	656	0	0	14	0	0	670
SAN PEDRO	638	1	2	2	10	0	653
SUD-COMOE	324	1	2	2	2	1	332
TCHOLOGO	519	0	0	13	0	0	532
TONKPI	1 032	1	7	28	0	4	1 072
WORODOUGOU	280	0	0	0	0	0	280
TOTAL GENERAL	11 679	9	28	258	57	21	12 052

Source: Côte d'Ivoire, Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) 2015/2016

3. Difficultés rencontrées dans la collecte de données

Les principales difficultés dans la collecte des données sont les suivants :

- le refus de certaines associations et organisations professionnelles quant à l'administration du questionnaire;
 - les rendez-vous non respectés par les responsables d'OPA/OPE;
 - l'orthographe des dénominations et des sigles des OPA/OPE mal renseignées ;
 - l'absence de siège et de contacts téléphoniques de la plupart des OPA/OPE, rendant difficile leur localisation.

Conclusion

Le recensement des OPA/OPE dans le cadre du REEA 2015/2016 a permis de disposer d'un répertoire de 12 052 OPA/OPE. Ce répertoire constitue une base pouvant servir aux différentes filières et décideurs désireux d'engager des réflexions plus approfondies pour sa mise à jour d'une part et la redynamisation des OPA/OPE d'autre part.

En ce qui concerne la mise à jour, dans le cadre du REEA et tenant compte des difficultés rencontrées dans la collecte des données, il est envisagé :

- la relecture du questionnaire avec un souci de simplification ;
- l'actualisation du répertoire des OPA/OPE en se servant des données disponibles au niveau de chacune des faitières des différentes filières agricoles ;
- l'implication des organisations des filières dans l'information et la sensibilisation des OPA/OPE de leur pleine adhésion aux activités futures de collectes de données ;
- la mise en place d'un groupe de suivi du recensement des OPA/OPE. Ce groupe pourra être composé du MINADER, du MIRAH, du MINEF, de l'ANADER, du Conseil Café Cacao, du Conseil du Coton et de l'Anacarde et de l'Office National pour le Développement de la Riziculture (ONDR), L'Association Nationale des OPA de Côte d'Ivoire (ANOPACI), le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA), de l'APROMAC, de l'AIPH, de l'INTERAVI, de l'INTERPORCI, de l'APROCASUD et toute autre structure confirmée ou en gestation en charge de l'animation des autres filières. L'implication de ces structures devrait être envisagée aussi sur le terrain;
- la conduite d'une enquête spécifique OPA/OPE dans les modules complémentaires ;
- la mise à jour régulièrement la base de données des OPA/OPE. Cette mise à jour devra être assurée par la DOPA en collaboration avec les autres structures.